

SERMENTIZON INFOS



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Voici le « Sermentizon Infos » du 4^{ème} trimestre 2020, j'espère que les informations que nous vous apportons seront à la hauteur de vos attentes.

Vous pourrez constater que les commissions thématiques que le conseil municipal a mis en place lors de son installation sont au travail et se réunissent régulièrement. Certains projets comme « l'adressage », « l'entretien du cimetière » ou la « gestion des espèces invasives » sont entre autre développés dans ce document.

D'autres problématiques telles que :

- la vitesse en entrée et dans le bourg ou certains villages traversés par une route départementale est à l'étude par les services du conseil départemental (des comptages et enregistrement de vitesse seront effectués),
- l'entretien de la voirie communale sera pris en compte par la commission voirie pour définir les priorités pour 2021,
- la remise à jour de notre site internet devrait être réalisée d'ici la fin de l'année (problème de changement de système du conseil départemental qui héberge notre site),

sont également au cœur de nos préoccupations tout en ayant à l'esprit une gestion financière adaptée à une commune de 580 habitants.

Avant de vous laisser à la lecture de ce nouveau « Sermentizon Infos », je veux pousser un « coup de gueule » contre les petits malins qui ont détruit une barrière aux abords des jeux pour enfants qui sont derrière la salle des fêtes, qui ont arraché les tuiles sur les murets entourant ces jeux et les ont jetées dans les propriétés voisines au risque de blesser quelqu'un. Ces dégradations sont inqualifiables. Merci aux parents d'expliquer aux « grands enfants » que la dégradation d'un bien public a un coût pour la collectivité. J'espère que de tels événements ne se reproduiront plus.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, Madame, Monsieur, une bonne lecture. Soyez vigilants et continuez à prendre soin de vous et des autres.

Serge THEALLIER - 06 43 41 09 91

Mairie : Tél. 04 73 53 19 32 – Fax. 04 73 53 22 08 –

Courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Site internet : www.sermentizon.fr ou www.mairie-sermentizon.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
- vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Agence postale : Tél. 04 73 53 14 26

Horaires d'ouverture :

- lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi de 9h à 12h

Comité de rédaction

Emilie Breuil
Christiane Champilou
Elisabeth Fresneau-
Labarre
Renaud Martel
Serge Théallier

Cimetière : une gestion plus respectueuse de l'environnement.

Depuis quelques temps, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires résultant d'une obligation réglementaire pour le désherbage des espaces publics. Un fleurissement du bourg est commencé ainsi qu'un désherbage manuel autour de l'église.

Dans le cimetière, une méthode alternative est mise en place et la présence d'herbes spontanées n'est pas synonyme d'un manque d'entretien mais d'une gestion différente. Progressivement les allées vont se couvrir d'herbe qui sera tondu régulièrement.

La municipalité rappelle que l'entretien des tombes et des pieds de tombes incombe au concessionnaire.

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de nos déchets envoyés au VALTOM (syndicat de valorisation des déchets ménagers), les services techniques de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ont installé un container en bois et une poubelle de tri sélectif dans le cimetière. A l'approche de Toussaint, familles et amis vont venir déposer des fleurs, enlever les mauvaises herbes ou changer les différents ornements présents sur les pierres tombales. Les déchets de cimetière peuvent aussi être triés en appliquant les consignes de tri correspondant à chaque type de déchets. Donc, un container en bois pour les déchets verts (terreau, gerbes naturelles...) et une poubelle pour les déchets ultimes (pots, cache-pots, films plastiques, mousse, ruban, etc) ont été installés.

Ce point de tri est situé à gauche dans le cimetière de la commune.

Après Toussaint, nous passerons dans le cimetière pour repérer les tombes laissées à l'abandon et pour lesquelles, nous n'avons pas d'ayants droits déclarés. Ensuite, vous verrez apparaître des petits panneaux « Concession en état d'abandon ». Si vous connaissez à qui cette tombe appartient, nous vous invitons à passer à la mairie pour nous le signaler. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

Adressage

Comme vous le savez, la commission adressage de la Mairie a maintenant commencé et bien avancé l'adressage des routes et rues de la commune. Au fur et à mesure de notre travail, nous essayons de tenir compte des spécificités et de l'histoire de chaque lieu.

Lorsque nous aurons terminé cette partie du travail, nous vous inviterons lors d'une réunion publique, afin de vous faire partager nos réflexions et de vous indiquer les démarches qu'il vous faudra entreprendre auprès des administrations qui auront besoin de vos nouvelles adresses.

Téléthon

En cette année particulière et même si le téléthon aura bien lieu au niveau national, la commune de Sermentizon ne désire pas organiser sa traditionnelle paëlla du téléthon ! En tous cas, pas sous sa forme habituelle !

Nous vous proposons donc de retenir votre part de paëlla que nous préparerons en petit comité. Le **samedi 14 novembre**, vous pourrez donc venir en mairie, chercher vos parts de paëlla. Cela sera bien moins festif que les autres années, mais il nous semble impensable de faire prendre des risques à la population même pour une si bonne cause ! Un courrier individuel vous parviendra bientôt dans votre boîte aux lettres afin de savoir comment procéder.

Une boîte pour les dons sera également à votre disposition.

Bâtiment de notre école : un projet

Nous avons récemment eu la très agréable surprise d'être contactés par deux infirmières afin d'étudier la possibilité d'implanter un cabinet infirmiers sur la commune. Tout naturellement, il nous a semblé possible de proposer une partie de l'ancienne école dorénavant vacante. Après rencontres et études de faisabilité, nous avons contacté l'architecte qui prépare à l'heure actuelle les futurs plans de rénovations. Nous espérons que vous serez aussi enthousiaste que nous dans la création de ce cabinet qui nous paraît porteur d'éventuels autres projets. Si tout va bien, le cabinet pourrait ouvrir au début du premier trimestre 2021.

Toujours dans le même cadre une MAM (Maison d'Assistants Maternels) est à l'étude mais sur une implantation ultérieure.



Tous ces projets porteurs nous encouragent à répondre positivement aux personnes qui désirent se mettre au service de la population et faire progresser la commune par leur savoir-faire et leur dévouement !

Marché de pays

La commission « marché » vient de se réunir et envisage de reprendre les démarches nécessaires afin de pouvoir concrétiser la mise en place d'un marché de producteurs pour mars 2021. Suite au plébiscite très positif d'une bonne partie de la population qui a répondu au questionnaire envoyé en 2019 par la mairie, il nous semble important de tenter l'expérience ! Nous espérons pouvoir proposer une palette importante au sein des producteurs et fournir ainsi, non seulement un service à la population sain et le plus local possible, mais également un lieu de convivialité et d'échanges. Nous communiquerons au fur et à mesure l'avancée de nos recherches. Si vous êtes vous-mêmes producteurs déclarés et que vous êtes dès maintenant intéressés par ce projet, merci de vous faire connaître en mairie dès que possible auprès de la secrétaire qui transmettra à la commission.

Une permanence du maire et des adjoints se tiendra chaque premier dimanche du mois de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sermentizon.

Qualité de l'eau du robinet

Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2019

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal Adduction d'Eau Potable) a, comme chaque année, réalisé le contrôle de la qualité de l'eau. Le rapport est public et mis à disposition des usagers sur le site internet du SIAEP (www.siaep-rgd.fr) et sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Ce rapport indique que l'eau distribuée est en conformité pour l'ensemble des critères bactériologiques et chimiques mesurés et qu'elle est considérée comme peu calcaire.

Cette eau provient de la ressource du puits dans le champ captant des gravières à Pont du château. Le réservoir est celui de Courcourt sur la commune de Seychalles.

Une partie de l'eau est également achetée au SIAEP Basse Limagne.

En ce qui concerne le prix de l'eau, il ne variera pas cette année pour rester à **1,39€ le m³**.

L'ARS rappelle également quelques conseils pratiques sur la consommation de l'eau :

- Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).
- Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Espèces invasives

La commission « Espèces invasives » a effectué, pendant l'été, plusieurs arrachages d'ambrosie et elle va organiser en 2021, une réunion d'information sur l'ensemble des espèces invasives qui sont bien implantées ou commencent à s'installer sur la commune. Il s'agit de la renouée du Japon (plante invasive), de l'ambrosie (plante allergène) et du séneçon jacobé (plante toxique).

Pendant l'été les apiculteurs de Sermentizon ont vu apparaître des frelons asiatiques qui attaquent les colonies d'abeilles. Si vous découvrez un nid de frelon asiatique sur la commune, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Merci.

Par ailleurs, vos ruches doivent être déclarées. Cela vous permet d'être informé en cas de problèmes sanitaires.

C'est gratuit !

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Léon
Gautier
Président

Déclarez vos ruches
entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre

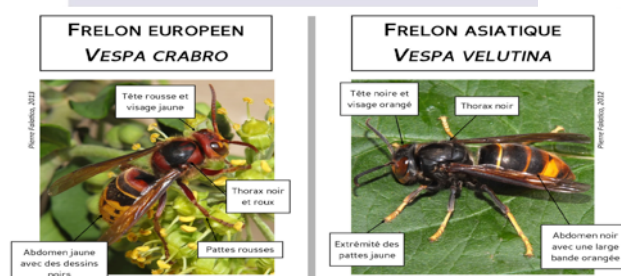


→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes



Rénovation de la toiture du four de Lavenal

La réparation de la toiture du four avait été mandatée au cours du précédent mandat.

Enfin, cette rénovation vient d'être terminée. L'entreprise Delavest bois a réalisé la couverture de l'ensemble du four avec des chêneaux pour un montant de 5 350,68 euros TTC. Ce four communal a cuit de très nombreuses pompes à la bouillie et les fameuses tripes du Pialoux.



Nous espérons qu'il reprendra du service en 2021 lorsque la crise sanitaire sera terminée.

Animations sur la commune

Avec la crise sanitaire, les associations de la commune ont dû renoncer à leurs projets :

- le comité des fêtes, qui anime chaque année la commune, a annulé le repas et la fête.
- L'amicale laïque qui avait prévu sa traditionnelle et excellente « tripe du Pialoux » le 25 octobre annule aussi.
- L'association Culture et Patrimoine a annulé son spectacle au mois de novembre.
- Le club du 3^{ème} âge ne se réunit plus pour ses après midi jeux de société.

Merci de votre compréhension.

Par contre, au château d'Aulteribe, les activités continuent :

- Pour les journées du patrimoine, différentes animations autour du pisé ont eu lieu. Une exposition « Terre nourricière, Terre à bâtir », réalisée par l'association « Culture et Patrimoine à Sermentizon » est installée et visible gratuitement jusqu'au 31 décembre. Vous pourrez voir des photos de paysages et d'habitations en pisé et découvrir des moules à tuile, brique et tuyau de fontaine prêtés par Julien Pireyre, descendant d'une famille de potier de terre.

- Ensuite le « Festival piano d'hier, talents d'aujourd'hui » a eu beaucoup de succès.
- Les 17 et 18 octobre, « Monument jeu d'enfant »





Pour la 2^{ème} année consécutive, le critérium du Dauphiné est passé à Sermentizon. C'était le 12 août.



Et le 12 septembre, pour la 1^{ère} fois, le Tour de France.



Nettoyage du bourg

Séance d'arrachage de l'ambrosie



Trier ses déchets : un geste citoyen !

Trier ses déchets est un geste simple pour l'environnement qui présente de nombreux avantages. Pliez vos cartons d'emballage pour réduire le volume et laissez ainsi de la place pour vos voisins ! Les bouteilles en verre se mettent dans le container à verre !...

Respectez les consignes ci-dessous. C'est simple ! Merci

Ordures ménagères

Papiers et cartons gras souillés



Couches-culottes, articles d'hygiène souillés



Polystyrène



Films et sacs plastique, gobelets et couverts en plastique



Vaisselle, faïence (en petite quantité)



Restes de repas



Emballages recyclables, papiers

Bouteilles et flacons en plastique



Ne pas mettre : les sacs et films plastique, pots de yaourt et crème fraîche, barquettes en polystyrène.

Boîtes et emballages métalliques



Ne pas mettre : les boîtes, bidons et emballages contenant des restes.

Emballages cartons, briques alimentaires



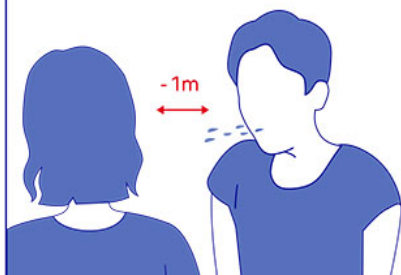
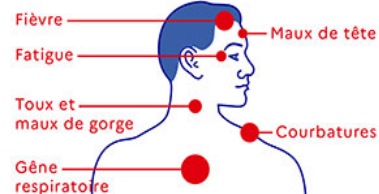
Ne pas mettre : les briques alimentaires contenant des restes et les cartons gras et souillés (pizza).

Papiers (journaux, magazines...)



Ne pas mettre : les papiers gras et souillés.

Covid 19

CORONAVIRUSCe qu'il faut savoir LES
INFORMATIONS
UTILES**0 800 130 000** (appel gratuit)gouvernement.fr/info-coronavirus**COMMENT
SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES AUTRES ?**Lavez-vous très
régulièrement les mainsToussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoirUtilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-leSaluez sans se serrer la main,
évituez les embrassades**COMMENT SE TRANSMET
LE CORONAVIRUS ?** (09/03/2020)• Par la projection
de gouttelettes• Face à face pendant
au moins 15 minutes**QUELS SONT
LES SIGNES ?**


Fièvre — Maux de tête
Fatigue —
Toux et maux de gorge —
Gêne respiratoire — Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES**STADE 1**

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus**STADE 2**Existence de cas groupés sur le
territoire français→ Objectif
Limiter la propagation du virus**STADE 3**

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la
circulation du virus**STADE 4**Accompagnement du
retour à la normale

Portez un masque
Sauvez des vies.
Lavez-vous les mains
Respectez la distanciation physique

Tout est dit !!**Dates à retenir**

- 29 octobre : Concert de Vollore à l'église
- 13 novembre : Réunion de conseil
- 14 novembre : Téléthon
- 18 décembre : Réunion de conseil